

Réf: Dossier 241662

## Avis de constitution

### SOCIETE « PIXL-COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot  
517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PIXL-COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout autre pays étranger :

- ETUDES ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES
- INTEGRATION ET SOLUTIONS
- FORMATIONS ET CONSEILS
- RESEAU ET TELECOMMUNICATIONS
- INFORMATIQUES
- BUREAUTIQUE
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot 517, Ilot 54

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUASSI LUC CHARLEMAGNE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B12-06893 du 01/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°85292/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

